

MARCHÉ DE L'EMPLOI

ANALYSE

FEVRIER 2011

LE FOREM

Un ZOOM sur le métier de DEVELOPPEUR INFORMATIQUE

Dans le cadre du Plan Marshall 2.vert, Plan stratégique transversal pour la Wallonie, le Forem poursuit la mise en œuvre de « Job Focus », un dispositif intégré d'analyse et de suivi des métiers. Ce dispositif couvre à présent un domaine plus large que les métiers dits en pénurie et vise plus généralement des métiers en demande de main-d'œuvre.

Cette synthèse présente le métier de développeur informatique ainsi que ses caractéristiques sur le marché de l'emploi wallon et fait le point sur les enseignements tirés tout au long de l'action d'analyse, de traitement et de suivi de ce métier.

SOMMAIRE

DESCRIPTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL	1
L'EMPLOI ET LES DEVELOPPEURS INFORMATIQUES.....	2
LA RESERVE DE MAIN-D'ŒUVRE.....	3
LES OPPORTUNITES D'EMPLOI	3
L'APPARIEMENT ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE D'EMPLOI	4
COMMENT SE FORMER AU METIER ?	4

DESCRIPTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le développeur informatique programme les différentes fonctionnalités d'un programme informatique en suivant le plan et les consignes d'un cahier des charges. Le cahier des charges est élaboré par l'analyste informatique qui est en contact avec un client utilisateur. Ce bon de commande contient les différents besoins du client.

Le développeur traduit ces besoins en codes et les intègre au sein d'un programme informatique qu'il va créer. Lorsque l'entièreté du logiciel est réalisée, le développeur le teste et corrige les anomalies si nécessaire.

En fonction de l'application à développer, le développeur informatique devra être spécialisé dans certains langages (C, C++, java, XML, ASP, HTML...) et/ou dans certains environnements d'exploitation (Linux, Unix, Windows, etc.).

Le développeur informatique doit posséder des capacités techniques pointues. En effet, le cœur de son travail consiste dans le développement d'un programme informatique adapté aux besoins d'un client. C'est pourquoi de bonnes connaissances dans un ou plusieurs langages de programmation et/ou environnements d'exploitation sont nécessaires.

En outre, le développeur doit posséder des capacités d'analyse qui lui permettront de traduire les besoins concrets d'un client en analyse technique et donc en codes.

Enfin, le marché de l'informatique étant en constante évolution, le développeur doit pouvoir s'adapter régulièrement aux nouvelles évolutions dans les langages et les environnements d'exploitation. Dès lors, il est amené à se former tout au long de sa carrière afin de maintenir un niveau de connaissances adapté au marché.

L'EMPLOI ET LES DEVELOPPEURS INFORMATIQUES

Ce point présente dans un premier temps, la situation de l'emploi au travers des données issues des Enquêtes sur les forces de travail (EFT) qui proposent une approche par le « métier » et dans un second temps, la situation de l'emploi est envisagée selon le secteur et se base sur les données de l'ONSS.

Selon l'Enquête sur les forces de travail de la Direction générale Statistique et Information économique, le nombre de travailleurs « informaticiens » résidents en Belgique était estimé, en 2009, à près de 90 000 personnes dont la majorité résident en Flandre. Un peu moins d'un informaticien sur trois réside en Wallonie. Selon la nomenclature de l'INS, les métiers de l'informatique sont repris sous quatre catégories :

- les ingénieurs en informatique,
- les informaticiens et analystes de systèmes,
- les programmeurs,
- les techniciens de l'informatique.

La catégorie des « Informaticiens, analystes de systèmes » est la plus importante, elle regroupe environ deux tiers de l'ensemble des « informaticiens » que ce soit au niveau de la Belgique que la Wallonie.

Selon les dernières données EFT, le nombre de travailleurs « informaticiens » résidents en Wallonie est estimé à 22 000 personnes. En revanche, les travailleurs « informaticiens » ayant un travail en Wallonie est nettement moindre puisqu'il est évalué à 17 600 personnes. La tendance inverse est observée à Bruxelles-Capitale.

Enfin, près de 4 000 belges « informaticiens » travailleraient à l'étranger.

Bien que les métiers de l'informatique soient exercés dans de nombreux secteurs, c'est dans le secteur des activités informatiques qu'œuvrent le plus grand nombre d'informaticiens.

Selon les dernières données disponibles de l'ONSS¹, la Wallonie compte 11 516 postes de travail salarié dans les services des techniques de l'information et de la communication (TIC), ce qui représente un peu plus de 1 % de l'emploi wallon. Le sous-secteur des télécommunications représente à lui seul 55 % de l'emploi salarié des TIC.

La majorité des emplois se situent dans les provinces de Liège, du Brabant wallon et de Hainaut. En comparaison avec l'ensemble des secteurs, les services TIC génèrent davantage d'emplois dans la province du Brabant wallon.

L'emploi indépendant dans le secteur connaît une croissance soutenue depuis 1999. Sur la période observée, le nombre de travailleurs indépendants dans le secteur est passé de 6 000 à 11 500 en Belgique, ce qui représente une augmentation de 95 %. Au niveau régional, c'est en Wallonie que le nombre d'indépendants du secteur a le plus augmenté avec une croissance de 131 %.

Tout comme les autres secteurs, le secteur TIC a ressenti les effets de la crise financière et économique. Cependant, à moyen terme, les perspectives pour l'avenir restent positives, notamment en fonction d'un potentiel de développement important dans les petites et moyennes entreprises, encore relativement peu équipées et qui n'en sont qu'au tout début dans les pratiques d'e-business (développement de sites Internet, intégration informatique des différentes fonctions industrielles, commerciales et managériales, travail collaboratif, pratiques de formation aux TIC, etc.).

¹ ONSS – décembre 2008

LA RESERVE DE MAIN-D'ŒUVRE

Fin décembre 2010, 832 demandeurs d'emploi étaient inscrits au Forem sur le profil de développeur informatique. Parmi ceux-ci, un peu moins de la moitié s'est positionné sur cette profession comme étant leur métier principal.

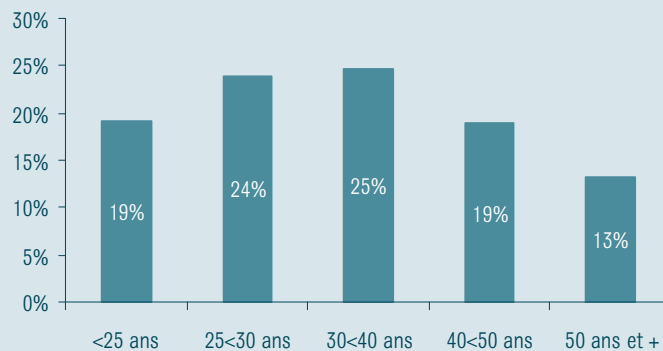
Les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) inscrits comme développeurs informatiques sont plus jeunes que la moyenne : 43 % ont moins de 30 ans contre 36 % tous métiers confondus. Inversement, la part des DEI âgés de 40 ans et plus est moins importante (32 % contre 42 % en Wallonie).

Concernant le niveau de qualification, il apparaît que 63 % des demandeurs d'emploi inscrits comme développeurs informatiques sont diplômés de l'enseignement supérieur. Parmi ceux-ci, 73 % sont titulaires d'un bac court.

Par ailleurs, près d'un demandeur d'emploi sur deux (48 %) est inoccupé depuis moins d'un an et la part des chômeurs de très longue durée (inscrits au Forem depuis au moins 2 ans) s'élève à 30 %, c'est moins que ce qui est constaté pour l'ensemble de la demande d'emploi wallonne pour lequel ce taux est de 40 %².

A l'instar de ce qui peut être observé pour l'ensemble des métiers de l'informatique, la demande d'emploi des développeurs informatiques est majoritairement masculine, puisque 88 % sont des hommes contre 49 % pour l'ensemble de la demande d'emploi.

Répartition des demandeurs d'emploi inoccupés inscrits sous le profil de "développeur informatique" selon la classe d'âge



Source et calculs : Le Forem

LES OPPORTUNITES D'EMPLOI

En 12 mois, le Forem a géré près de 900 opportunités d'emploi pour le métier de développeur informatique.

En 2010, le Forem a géré 862 opportunités d'emploi pour les métiers de cadres techniques de l'industrie. Après une forte diminution observée entre 2008 et 2009 suite à la crise économique, le volume des opportunités d'emploi est à nouveau orienté à la hausse pour ces métiers.

L'analyse de ces opportunités indique que six postes recherchés sur dix proposent un contrat à durée indéterminée et 10 % un contrat intérimaire. La mesure du PFI (Plan Formation Insertion) est envisagée par l'employeur dans 14 % des cas.

Les entreprises sont à la recherche de candidats issus de l'enseignement supérieur³. Lorsque le niveau d'études est mentionné, les employeurs souhaitent majoritairement un niveau « BAC / supérieur court ».

Cependant, tous les employeurs ne mentionnent pas la qualification attendue, l'expérience pouvant aussi être un critère prépondérant (plus de la moitié des opportunités d'emploi des développeurs informatiques visent des candidats avec un minimum d'expérience).

Etant donné le nombre relativement important de postes pour lesquels les employeurs souhaitent des connaissances en langues, il apparaît clairement que les connaissances en anglais et/ou en néerlandais peuvent être considérées comme des atouts significatifs pour exercer le métier de développeur informatique.

Les Directions régionales du Forem où sont gérées le plus d'opportunités d'emploi pour ce métier sont Liège et Nivelles.

La liste des opportunités d'emploi actuellement diffusées par le Forem peut être consultée via la page d'accueil du Forem : www.leforem.be ou encore via la plateforme « Horizons emploi » aussi accessible par le site du Forem.

² Néanmoins, certaines personnes ont connu des mouvements vers l'emploi mais la durée de leur sortie de la demande d'emploi ne représente pas les 3 mois consécutifs nécessaires pour modifier le « compteur » de leur durée d'inoccupation.

³ Ces constats sont observés pour les offres d'emploi où l'employeur a mentionné un niveau d'études, ce critère étant facultatif pour l'employeur.

L'APPARIEMENT ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE D'EMPLOI

Le métier de développeur informatique est repris dans la liste des fonctions critiques publiée annuellement par le Forem. De l'avis des employeurs, les difficultés de recrutement observées pour ces différents métiers sont essentiellement dues à un manque de qualifications.

Selon l'étude écosystème relative aux TIC, deux tiers des employeurs de ce domaine qui ont cherché à engager en 2005 ont eu des difficultés à trouver des candidats, principalement pour des licenciés et des gradués en informatique. Les employeurs recherchent en outre un niveau de spécialisation supplémentaire dans un domaine technologique particulier (réseaux, environnement de développement, ...).

Agoria estimait qu'il y avait en Belgique un potentiel de création d'environ 14 000 postes de travail d'informaticiens que les employeurs auraient du mal à satisfaire. Ces chiffres sont estimés à 3 500 à l'échelle de la Wallonie.

Le déficit d'image du secteur pour les jeunes mais également pour les femmes pourrait aussi avoir un certain impact sur le nombre de candidats au métier.

Sur le plan plus qualitatif alors, on observe des niveaux de qualification insuffisants entre autres pour les connaissances en langues. Par ailleurs, la sélectivité des employeurs est aussi mise en évidence.

De manière générale, citons aussi l'évolution constante des compétences. À cela, s'ajoute le problème de mobilité car des poches d'emploi sont situées à Bruxelles ou en Flandre.

Ensuite, il y a aussi les connaissances linguistiques souhaitées par les employeurs : en effet, les employeurs souhaitent régulièrement des connaissances en anglais pour les aspects plus techniques et en anglais et/ou néerlandais pour la communication dans certaines entreprises.

COMMENT SE FORMER AU METIER ?

Afin d'accéder au métier de développeur informatique, des études en informatique ou bien une formation complémentaire aux études sont nécessaires.

Le niveau de base généralement requis pour devenir développeur informatique est le baccalauréat ou le niveau universitaire.

Un baccalauréat en informatique de gestion ou le master en sciences de l'informatique peuvent être une porte d'accès au métier.

Par ailleurs, il existe en Wallonie 4 centres de compétences qui organisent des formations dans le secteur des TIC, et plus particulièrement des formations axées sur le développement. Ces centres proposent des formations qualifiantes pour demandeurs d'emploi ou à la carte pour les travailleurs :

- Technofutur TIC
Avenue Mermoz 18 - Bâtiment Mermoz 3 - Aéroport - 6041 Gosselies
- Technifutur - Département Informatique
Liège Science Park - Rue du Bois Saint-Jean 15/17 - 4102 Seraing
- Technocité
Château Degorge - Rue Henri Degorge 23 - 7301 Hornu
- Technobel
Hall Relais - Parc Industriel de Ciney - Biron
Allée des Artisans - Lot 48 - 5590 Ciney

Vous recherchez plus d'informations sur ce métier, rendez-vous sur www.leforem.be